



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUSE DE CLERANS

COMPTE RENDU DU 22 DECEMBRE 2025

PRESENTS

M. MONTI, M. MOURET, Mme BEYNEY, M. BARBAT, M. GEERDENS, Mme TORRES

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES

M. BIATO, M. GAUME, Mme NISSATO

ABSENT

M. REVERSADE

1. Approbation des comptes rendus des conseils municipaux

Le Conseil Municipal approuve le CR de la réunion du 18 novembre 2025 à l'unanimité.

2. Personnel communal

M. le Maire rend compte des entretiens effectués avec les agents communaux :

- M. Stéphane ROUX : a demandé une mise en disponibilité pendant toute l'année 2026. Il devra faire part de ses intentions pour la suite avant la fin septembre 2026. Il souhaite reprendre ses fonctions dans la commune au terme de son absence.
- Mme Sarah DEKIOUK : est employée actuellement en CDD à mi-temps jusqu'à fin janvier 2026 et souhaiterait, si possible, passer à temps plein par la suite. M. le Maire propose de faire un avenant à son contrat pour le porter à 35 h/semaine pour le mois de janvier 2026. Le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité.
- Mme Christiane BERNARD : est en CDD de 4h/semaine. Pas de modification.
- Mme Brigitte MONTAURIOL : part à la retraite à la fin de l'année 2025.
- Mme Isabelle CHINOIRS : termine un CDD de six mois, à raison de 18h/semaine, à la fin de l'année. M. le Maire propose d'établir un CDD de 3 ans, à raison de 30 h/semaine, à partir de janvier 2026. Le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

3. Redevance RODP 2025

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable au reversement à la CCBDP de la part de la Redevance d'occupation du Domaine Public (RODP) perçue par la Commune, pour un montant de 457,26 €.

4. Travaux divers – Aménagement et maintenance

- Clocher :

Le Conseil examine le devis de la SAS HONORE pour les réparations des dommages causés par la foudre sur les systèmes mécaniques et électriques des cloches de l'église de Cause de Clérans. Le montant est de 3 116,52 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la proposition.

Des consultations seront faites en vue de sécuriser la coupole au-dessus du chœur.

- Presbytère :

En vue de l'installation de lignes à fibre optique aux logements du presbytère, un nouveau fourreau a été installé, pour remplacer l'existant qui a été écrasé.

- Chantier forestier :

A la Rougie et à Crocherie, M. le Maire a rappelé à l'entreprise de coupe de bois les règles d'utilisation de la voie publique, en terme de circulation et de stockage du bois.

5. Contrat d'assurance du personnel (CNP) 2026

Le contrat d'assurance des collectivités locales à l'égard des agents permanents affiliés à la CNRACL arrive à échéance et est renouvelé à partir du 1^{er} janvier 2026.

Le Conseil Municipal prend acte de ce renouvellement.

6. Questions diverses

La Mairie sera fermée du jeudi 25 décembre 2025 au dimanche 4 janvier 2026.

Réouverture le lundi 5 janvier.

7. Prochaine réunion

26 janvier 2026 à 19h

Fin de la réunion : 21h05